

**“ Être éleveur, c’est d’abord vivre
de son métier, mais c’est aussi
le faire avec passion ! ”**

Antoine RICHARD
Éleveur d’un double troupeau lait et viande
à Hergnies (Nord)





Programme d'action en faveur du **maintien de l'agriculture en zones humides** du bassin Artois-Picardie

PARCE QUE MAINTENIR L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES C'EST PARVENIR À RENDRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE, UN ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE COMPLET A ÉTÉ PROPOSÉ À PRÈS DE 150 EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGES BOVINS, RÉPARTIES SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE, À TRAVERS LA RÉALISATION D'UNE GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE (GTE).

Rencontre avec :

Antoine RICHARD, éleveur d'un double troupeau lait et viande à Hergnies (Nord)

PARTICIPE AU PMAZH DEPUIS 2014



"Les prairies humides, en année chaude, elles produisent quand-même. C'est un atout aujourd'hui !"



UN LEVIER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PRAIRIES

GRÂCE AU PMAZH, UNE IMPLICATION DANS D'AUTRES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES

Dans le cadre du PMAZH, l'exploitation a aussi participé au suivi du parasitisme mené par Vet'el. Les traitements anti-parasitaires ne sont désormais plus systématiques mais ciblés en fonction des résultats des analyses.

Des atouts pour lutter contre le réchauffement climatique. Les prairies humides, parce qu'elles ont un comportement différent des autres prairies, ont toute leur place dans l'organisation du pâturage. Cette complémentarité est réellement un atout en particulier lors des années sèches.

Un réservoir environnemental Les prairies humides de l'exploitation sont essentiellement pâturées. L'absence de fauche permet de préserver une biodiversité intéressante. Sur l'ensemble de ces prairies humides, près de la moitié est reprise dans le zonage Natura 2000. Elles contribuent ainsi à maintenir une diversité biologique.

Descriptif de l'exploitation

- **INSTALLATION** : 2010 sur la ferme familiale avec 50 VL et 72 ha
- **65 VACHES LAITIÈRES ET 20 VACHES ALLAITANTES**
- **2 UMO**
- **SAU** : 96 ha (95 % en surface fourragère) dont maïs, betterave fourragère et luzerne
- **PRAIRIES PERMANENTES** : 59 ha - dont 15 ha en zone humide (dont 7 ha en zone Natura 2000)
- **PRODUCTION DE LAIT** : environ 500 000 litres Laiterie Lactalis
- **PRODUCTION DE VIANDE** : vente à Cevinor et en direct
- **SUIVI GTE** : depuis 2014

Pouvez-vous présenter votre exploitation, nous décrire la zone dans laquelle vous vous situez ? Combien avez-vous de surfaces en prairies humides ?

L'exploitation est située à l'extrême nord de Valenciennes, entre l'Escaut et la frontière belge. La zone fait partie du Parc Naturel Régional Scarpe - Escaut. Les sols sont sableux, humides l'hiver mais séchant l'été. C'est une particularité de notre secteur, humide et séchant à la fois ! La part des prairies permanentes est de ce fait importante dans mon système fourrager pour valoriser ces terres. J'ai 59 ha de prairies permanentes dont 15 ha en zone humide. Les prairies humides représentent 25% de mes prairies permanentes. J'ai environ 200 animaux répartis en deux troupeaux : 65 vaches laitières et 20 à 25 vaches allaitantes. Les agriculteurs proches ont souvent un double troupeau lait et viande. Je travaille beaucoup en CUMA et en entraide. Les chantiers d'ensilage, on les fait avec les voisins, on mange ensemble.

Concernant les prairies humides, comment sont-elles gérées ?

Les 15 ha de prairies humides sont essentiellement pâturés : environ la moitié par les vaches allaitantes et l'autre moitié par les génisses laitières. Les animaux y sont de mi-avril à mi-octobre environ. Je ne fauche qu'un ha. Je les gère comme les autres prairies au niveau fertilisation minérale et organique (apport du fumier de raclage des logettes). Les refus sont broyés.

Pourquoi utiliser ces prairies humides ? Quels sont les atouts et les contraintes ?

Les prairies humides sont intéressantes parce qu'elles ont un comportement différent vis-à-vis des conditions climatiques de l'année. En année chaude, elles produisent moins... mais plus que mes prairies clas-

siques en particulier lors des printemps secs. Avec l'évolution climatique vers des années plus chaudes et plus sèches, c'est un vrai atout aujourd'hui. Dans mon système, on joue avec cette complémentarité de mes prairies.

Dans le cadre du PMAZH, j'ai aussi participé à l'action menée par Vet'el sur le suivi du parasitisme. On a fait des analyses coprologiques et d'autres analyses pour éviter les traitements systématiques. Avant je traitais systématiquement mais l'année dernière par exemple, sur cinq vaches ciblées, une seule était positive.

Quand et comment s'est passé votre arrivée dans le programme sur le volet GTE ? Qui réalise cet accompagnement ?

Je faisais partie de la commission agricole du Parc Naturel. Dans le cadre du Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide, j'ai été sollicité pour participer à l'accompagnement technico-économique avec la réalisation d'une Gestion Technico-Economique (GTE). Depuis 2014, je réalise donc deux GTE par an, une pour mon troupeau laitier et une pour mon troupeau allaitant. C'est Pierrick, de la Chambre d'agriculture, qui est mon conseiller GTE depuis le début.

Quelles attentes aviez-vous au départ ? Et maintenant ? Qu'est-ce que ça vous apporte d'être suivi en GTE ?

Ma motivation, au début, c'était de voir comment on se situe par rapport aux confrères et de voir les pistes à améliorer. Il y a toujours à faire ! Et puis, c'était pris en charge, c'était à titre gratuit. La GTE permet de se poser pour faire le bilan d'une année, d'analyser ses factures. Ça permet de corriger les erreurs qu'on peut faire et puis, des fois, on a des idées préconçues qui sont fausses. L'analyse des chiffres

et le conseil personnalisé permettent de prendre du recul sur sa conduite de troupeau.

Il y a d'abord la restitution collective en groupe qui permet de se situer avec des éleveurs de la même zone puis individuelle pour essayer d'améliorer ses propres résultats. On peut toujours faire des progrès mais il y a aussi la sensibilité de l'éleveur qui rentre en ligne de compte. On me dit parfois que je suis trop sentimental avec mes vaches. C'est vrai, certaines d'entre elles ne partent pas à l'abattoir. C'est comme ça... Il y a des gens qui n'aiment pas exposer leurs chiffres, se comparer... mais moi je trouve ça intéressant.

Comment vous sentez vous aujourd'hui dans votre travail ?

Je me sens bien dans mon boulot. Au niveau de la charge de travail c'est vrai qu'on ne compte pas les heures. Mais y a beaucoup d'entraide dans le coin.

Pour vous quel est l'élément principal que vous reprenez de cet accompagnement ? Quel message donneriez-vous à un confrère qui se pose la question de se lancer dans un accompagnement GTE ?

La GTE, ça permet de voir son évolution dans le temps, de voir si on va dans le bon sens et d'essayer de s'améliorer. La réalisation d'une GTE par an permet de réagir très vite, de s'adapter à la conjoncture du moment. Il ne faut pas hésiter ! On a tout à gagner ! C'est aussi une façon de se réapproprier ses chiffres. Le coût du conseil et du suivi de mon élevage est pris en charge dans le cadre du programme. Et puis ça permet de rencontrer du monde, d'avoir une plus grande ouverture d'esprit.

LE REGARD DU CONSEILLER



Pierrick est à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais depuis près de 30 ans. Il a toujours été impliqué dans sa carrière sur du conseil collectif et individuel. Il a en charge l'animation de groupes lait et un GEDA (Groupe de Développement Agricole) dans l'Artois. Par ailleurs, il est aussi actif sur des suivis d'essais fourrage. Son implication dans le PMAZH a démarré en 2014, sur le volet GTE essentiellement.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR L'ACCOMPAGNEMENT ?

Antoine est accompagné depuis 2014, soit 7 années de suivi à ce jour. La GTE est un excellent outil pour analyser les forces et les faiblesses d'un élevage. Elle permet de faire le lien entre la conduite du troupeau et les résultats technico-économiques et aussi de réagir très vite selon la conjoncture de l'année. La réalisation de la 1^{ère} GTE a mis en évidence un coût alimentaire élevé du troupeau laitier. L'analyse des résultats montraient qu'il était nécessaire de revoir quelques pratiques, à savoir la récolte systématique de l'herbe en enrubbage (à un prix onéreux de 14 € la boule) et une distribution généreuse de concentrés, en particulier lors de la phase de pâturage. Ces deux axes de travail identifiés, les pratiques ont été modifiées : la récolte d'herbe sur les prairies permanentes s'est faite sous forme d'ensilage (réalisation d'un silo supplémentaire) et la quantité de concentrés pendant le pâturage a été diminuée, en particulier lors de la mise à l'herbe. Le choix des concentrés a également été revu en privilégiant les matières premières et les coproduits secs. Les résultats se sont nettement améliorés. Le coût alimentaire a ainsi diminué de près d'1/3 et a permis en particulier de tamponner la baisse du prix du lait en 2016. Depuis 2017, le secteur sableux et séchant est particulièrement confronté à l'évolution climatique avec des printemps et des étés secs et chauds. La recherche d'une plus grande autonomie et sécurité fourragère devient la priorité.

QU'A APPORTÉ LE PMAZH ?

Le suivi technico-économique est un des outils que propose le programme. Il a permis à Antoine de modifier ses pratiques pour améliorer sa marge les premières années. Aujourd'hui, la réalisation de la GTE permet de vérifier que l'adaptation du système fourrager mis en place (augmentation de la part de la luzerne, sur semis avec des espèces plus tolérantes aux températures élevées, introduction de la betterave fourragère) et que le changement des pratiques de distribution de concentrés (moins de correcteur azoté pendant le pâturage, plafonnement du concentré de production en début de lactation, utilisation accrue de matières premières et coproduits secs) ne dégradent pas les résultats. La recherche d'une plus grande autonomie et la limitation des achats extérieurs agissent de façon positive sur le résultat économique. La sensibilité du rendement fourrager dans ces terres sèches, en particulier lors de ces dernières années (2017 à 2020) devient un point crucial. Il est maintenant bien difficile de se passer de l'achat de fourrages à l'extérieur pour nourrir les animaux et les silos de maïs fourrage, du fait d'une poussée d'herbe affectée au printemps, sont maintenant ouverts toute l'année engendrant une distribution plus importante de concentrés. Dans une conjoncture de prix élevé des intrants, les efforts techniques sont malheureusement vite gommés par la conjoncture climatique ou économique. Aujourd'hui pour limiter cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur, nous travaillons sur la réduction des effectifs de génisses en améliorant l'âge au 1^{er} vêlage tout en restant en cohérence avec le système fourrager de l'élevage et en diminuant le taux de renouvellement. Avec une GTE qui donne des résultats de façon rapide, deux à trois mois après la clôture de l'exercice, on est en capacité de réagir vite et d'éviter ou de limiter les dérapages.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR LES PRAIRIES HUMIDES ?

2/3 de la SFP d'Antoine est en prairie. Le système repose essentiellement sur la valorisation de l'herbe. Sur les prairies naturelles, l'enrubannage a été remplacé par du foin et de l'ensilage, ce qui a limité les coûts de récolte. Les prairies humides dans ce système sont un véritable atout les années de sécheresse. Elles sont complètement intégrées dans le raisonnement global de la gestion du pâturage, certes avec une poussée plus tardive au printemps en cas d'hiver humide mais aussi plus productive lors de printemps secs. Les espèces présentes dans ces prairies craignent néanmoins les fortes chaleurs qui accompagnent généralement les épisodes de sécheresse estivale et la poussée d'herbe est également impactée. Sur l'aspect environnemental, on sent une vraie sensibilité des éleveurs de ces zones avec des prairies humides par rapport à d'autres territoires de la région, avec le sentiment de préserver une biodiversité importante qui permettra probablement de mieux s'adapter à l'évolution climatique.

UN MOT POUR LES ÉLEVEURS QUI NE SONT PAS ENCORE ENGAGÉS ?

Un éleveur a tout à gagner à faire une GTE ! En une demi-journée on arrive à collecter tous les éléments pour réaliser la GTE, ce qui permet ensuite de pouvoir faire le point, de se situer, de mieux connaître les forces et les faiblesses. De plus, comme la GTE est réalisée juste après la clôture de l'exercice, on a une excellente réactivité. Ça permet aussi de pouvoir partager ses expériences avec d'autres éleveurs qui vivent des choses similaires, de faire du lien. C'est aussi l'occasion de reproduire chez soi des choses vues chez d'autres qui sont dans le même contexte. On avance plus vite en toute sécurité. Ce programme, c'est une vraie chance pour les éleveurs de pouvoir bénéficier d'une telle aide grâce à l'appui financier de l'Agence de l'eau et de la Chambre d'agriculture.

CHIFFRES CLÉS

Une ferme d'élevage :

95 % de la SAU en surface fourragère

Un double troupeau lait et viande

Un système herbager :

2/3 de la surface fourragère en prairies permanentes

Une place prépondérante des prairies humides :

25 % des prairies permanentes

RETOUR D'EXPÉRIENCE

De nombreux points d'amélioration bien identifiés et de bons résultats :

- **Diversification fourragère et moindre dépendance au maïs fourrage** : prairie temporaire de luzerne, betterave fourragère
- **Diminution des coûts de récolte de l'herbe** : substitution de la récolte des prairies permanentes en « tout enrubbage » par de l'ensilage d'herbe. La décision de construction d'un silo supplémentaire a été confortée par les chiffres de la GTE
- **Meilleure valorisation de l'herbe au printemps** avec la diminution rapide du correcteur azoté à la mise à l'herbe
- **Changement de type de concentrés... pour des concentrés moins chers** (matières premières, coproduits secs) et diminution de la quantité distribuée

Évolutions en cours

- **Adaptation de la période de vêlage à la ressource fourragère disponible en été**
- **Réduction de l'âge au 1^{er} vêlage et du taux de renouvellement**

"La GTE m'a permis d'analyser mon travail de l'année, de rencontrer du monde et d'avoir une plus grande ouverture d'esprit !"



“Maintenir les zones humides et préserver leurs fonctionnalités nécessite une gestion adaptée de ces milieux. Cela suppose de renforcer les conditions de viabilité de l'élevage ou du maraîchage sur ces territoires en proposant des solutions techniques, financières et sociales.”

6 SITES PILOTES RÉPARTIS DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE



CONSCIENTE DE CES ENJEUX, L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

CO-FINANCE DEPUIS 2013 - EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS DU MONDE AGRICOLE - LE PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES (PMAZH).

Concilier viabilité économique des exploitations d'élevages et préservation des fonctionnalités des zones humides

Le PMAZH a pour vocation de préserver les prairies humides et de maintenir l'élevage en revalorisant leur utilisation, tout en conciliant viabilité économique de l'exploitation et préservation des fonctionnalités des zones humides (biodiversité, paysage...). Pour se faire, un accompagnement technique complet et entièrement pris en charge est proposé aux agriculteurs concernés. Cet accompagnement comporte entre autre : le suivi du parasitisme (analyses+audit), le calcul de la marge brute de l'atelier lait ou viande, des accompagnements individuels ou collectifs sur des questions précises et variées autour de l'herbe, la mise en place de la démarche PâtureAjuste, des actions spécifiques sur le volet maraîchage...

+ de 150 agriculteurs impliqués dans le programme

50 prairies humides ont fait l'objet d'un suivi agronomique et écologique

+ de 120 suivis technico-économiques d'exploitations agricoles

110 élevages avec un suivi du parasitisme et la mise en place de traitements préservant la santé des bêtes et la biodiversité

LES ACTEURS SUR L'ACTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE



Les Chambres d'Agriculture de la Somme et du Nord-Pas de Calais sont des organismes consulaires dont une de leurs principales missions est de contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. C'est dans ce cadre qu'ils réalisent des accompagnements technico-économiques auprès d'éleveurs dans les différentes zones du programme.

CONTACTS

Chambre d'Agriculture de la Somme
Stéphane VERSCHEURE : 03 22 33 69 76
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Anne-Laure DEMARTHE : 06 84 79 27 84



Avenir Conseil Elevage

est une Société Coopérative Agricole de services qui intervient auprès des éleveurs laitiers et allaitants du Nord et de la Picardie en leur apportant un conseil de qualité en s'appuyant sur les performances mesurées des animaux. Sa mission est de permettre aux éleveurs de prendre les meilleures décisions de gestion et d'anticipation, en fonction des choix possibles, afin d'atteindre leurs objectifs. ACE accompagne également les éleveurs dans les territoires du PMAZH sur les aspects technico-économiques.

CONTACT

Franck LEROY : 06 84 95 93 66



L'Institut de l'Élevage

(Idele) est un institut technique agricole dont la mission générale est d'apporter l'innovation et d'assembler des connaissances dans l'élevage herbivore bovin, ovin, caprin, équin et ses filières économiques. Dans le PMAZH, il anime le groupe de travail technico-économique qui regroupe les différents partenaires.

CONTACT

Simon FOURDIN : 03 62 61 42 13



L'Agence de l'eau Artois-Picardie

est l'une des six agences françaises chargées de la lutte contre la pollution et de la protection des milieux aquatiques. Elle anime le PMAZH et en est le principal financeur.

CONTACT

Cécile GALLIAN : 03 27 99 90 62



Pour en savoir plus sur l'appui technico-économique proposé dans le programme PMAZH, consultez le document « L'appui technico-économique, c'est bénéfique ».

A TÉLÉCHARGER SUR : hautsdefrance.chambre-agriculture.fr